

Conférence de presse – Réponse à Pascal Claverie 16 novembre 2010

Je vous ai invités un peu rapidement, et j'en suis désolé, mais je ne pouvais faire autrement pour rétablir quelques vérités par rapport à la communication qui est faite par la liste concurrente.

En effet, il n'est pas possible de tromper nos électeurs avec des promesses et des contre-vérités sur les actions réalisées par la CCI depuis des années.

Il n'est pas non plus possible de laisser ternir l'image de la CCI et la qualité du travail de ses Elus et de ses permanents.

A cet égard, je voudrais dire que se présenter à une élection est légitime.

Etre porteur d'une ambition est honorable.

Vouloir accéder à des responsabilités est respectable.

En revanche, ce qui n'est pas acceptable, c'est d'être prêt à tout pour réussir et pour exister dans un débat qui doit servir la cause économique.

Les candidats de la liste concurrente ont décidé de mener une campagne fondée sur toute une série de déclarations et d'affirmations qui témoignent au mieux d'une profonde méconnaissance des dossiers et, au pire, d'une démagogie électorale qui n'a pas lieu d'être dans ce type de débat.

Je ne peux pas laisser toutes ces contre-vérités être colportées sans réagir.

Sur notre équipe d'abord, pour laquelle nos adversaires s'autorisent des commentaires quant à sa composition, je voudrais dire que nous, nous avons créé une équipe alors, qu'en face, il s'agit manifestement d'une liste opportuniste pour laquelle il a fallu trouver des volontaires pour remplir des cases, et j'en veux pour exemple que, parmi les Membres, au moins quatre sont issus de deux mêmes sociétés.

N'est-il pas étrange qu'une liste qui prétend rassembler ne puisse réunir que 68 candidats sur 100 pour l'élection des Délégués Consulaires ?

N'est-il aussi pas étrange qu'un candidat qui entend servir la cause industrielle se présente dans la catégorie des Services ?

Ceci posé, je tiens à évoquer 4 sujets pour illustrer mes propos qui témoignent, de façon précise, de la totale ignorance de mon adversaire sur les dossiers.

1) L'implantation d'entreprises ou d'activités.

Oser prétendre que ce sont les CCI qui « inventent » les projets d'implantation et qui ont le pouvoir d'en décider est une contre-vérité alarmante de la part d'un industriel. Ce ne sont pas les institutions qui décident, ce sont les entrepreneurs.

Les CCI, aux côtés des collectivités territoriales, ont pour mission de détecter et d'accompagner les projets, de favoriser leur développement.

L'action inlassable que nous menons depuis des années en faveur de la création, de la cession-reprise sont une réponse technique à un problème complexe.

Les missions de développement sur les marchés export au cours desquelles nous avons accompagné nos industriels ou les participations à des salons internationaux : voilà aussi des réponses pertinentes.

Nous ne prétendons pas avoir été à l'initiative de l'implantation de Tarmac Aerosave. Et pourtant, nous avons été les premiers à prendre notre bâton de pèlerin pour dire que le site de l'aéroport avait vocation à accueillir des activités industrielles liées à la maintenance aéronautique. Et nous y avons apporté notre (modeste) contribution en mettant gratuitement un bâtiment à la disposition de PAMELA à l'Aéroport et en créant Aero Training Center.

En revanche, faire croire qu'avec une autre équipe à la CCI, on peut espérer une implantation du type TOYOTA Valenciennes ou « remplir le tiroir caisse » des entreprises, c'est faire des promesses totalement inconsidérées.

Il faut se méfier de la griserie des campagnes électorales.

2) La défense du commerce traditionnel face aux grandes zones de périphérie

N'en déplaise à Monsieur Claverie, oui, je me bats depuis plus de 20 ans pour que vivent les centre-villes et les centre-bourgs et, en ma qualité de commerçant depuis toujours, personne ne peut douter non seulement de ma connaissance de cette problématique, mais aussi de mon expérience en la matière, ou encore de la constance de mes positions.

Les accusations de l'équipe de M. Claverie sont donc, non seulement infondées, mais en plus totalement déraisonnables.

Je suis, par exemple, le président qui s'est battu avec force contre le projet de magasins de marques à Saint Laurent de Neste ou contre le projet pharaonique que l'ancien président du Grand Tarbes comptait implanter à Séméac-Soues.

Depuis des années, je me bats aussi aux côtés de Gérard Trémège pour qu'il puisse émerger sous la Halle Brauhauban un ensemble commercial alimentaire de proximité pour conserver et faire revenir de la clientèle au centre-ville.

A Lourdes ou à Bagnères, nous avons aidé les Mairies dans leurs propres projets de restructurations de Halles. A travers les OMPCA, nous avons travaillé à permettre le maintien des commerces traditionnels dans les centre-bourgs. Avec le Maire de Maubourguet encore, nous travaillons à revitaliser le centre au moment où la déviation se met en place.

Alors, soyons un peu sérieux. Pour critiquer un bilan, il faut le connaître.

3) La « perte » de l'Aéroport

La CCI n'a pas perdu la concession de l'Aéroport pour sanctionner sa mauvaise gestion. Pendant 60 ans, la CCI a géré celui-ci pour le compte de son propriétaire, l'Etat.

C'est sous la présidence de Gérard Trémège dont j'étais le vice-président, que nous avons construit ce magnifique outil au service du développement économique et touristique du département.

Quant aux compagnies low-costs, prenons garde à ne pas donner dans le piège du miroir aux alouettes. Cela a un coût très important pour les collectivités tant en termes de subventions directes que d'investissements, d'autant que les transporteurs privilégient l'effet d'aubaine, et il n'y a qu'à regarder le désengagement de Ryanair à Marseille ou le coût de tout ceci à Bergerac.

Pour autant, nous n'avons jamais négligé les évolutions du marché du transport aérien, à la condition que l'on ne nous propose pas de remplacer des charters non subventionnés par des lignes subventionnées.

Au début de mon mandat, en 2002, nous sommes allés voir la Région et le Département pour leur proposer l'ouverture d'une ligne low-cost vers le Royaume Uni. La compagnie avec laquelle nous étions disposés à travailler s'appelait Buzz. Que nous a-t-on alors répondu ? Qu'il était hors de question de subventionner des compagnies privées avec l'argent des contribuables.

Nous avons été précurseurs mais nous n'avons pas été entendus à l'époque.

Puis nous avons dû faire face à la disparition de la ligne de Paris suite aux faillites successives d'Air Lib et d'Aeris. L'OSP ? A ce moment-là, en 2004, tout le monde, Préfet en tête, nous disait de ne pas y compter.

Et bien, nous y sommes allés, nous avons vu le Ministre des Transports, la Commission Européenne et le gestionnaire des créneaux horaires à Orly.

Nous sommes à l'origine de cette ligne au financement de laquelle nous continuons à contribuer.

Depuis 2004, la propriété des aéroports comme le nôtre a été décentralisée aux collectivités locales, ici un syndicat mixte. Nous avons été parmi les premiers dont la concession arrivait à son terme. Suite à un appel d'offres, nous n'avons pas été retenus.

Certains prétendent voir, entre autre, dans cette décision, la sanction de la CCI qui avait empêché l'aménagement des magasins de marques.

A ceux-là, je veux dire que le combat de la CCI était juste et que, si c'était à refaire, je le referais.

Voilà la vérité.

4) Le Parc des Expositions.

En premier lieu, je voudrais rappeler que, dans les années 1995-1996, alors que pesaient les plus vives inquiétudes sur la pérennité du Parc des Expositions, je me suis trouvé en première ligne pour assumer, avec seulement quelques autres bonnes volontés, la relance de cette activité, si nécessaire à l'économie locale.

M. Claverie nous annonce enfin avec emphase que, s'il est président de la CCI, il prendra l'initiative de créer un palais des congrès au Parc des Expositions.

Hélas pour lui, il semble ignorer que cet équipement appartient à la ville de Tarbes, que sa gestion déléguée est confiée à la SEM Parc Expos pour quelques mois encore.

Il se trouve que cette idée, d'autres l'ont eu avant lui. En effet, la Mairie a lancé une consultation avec mise en concurrence pour la gestion déléguée du Parc avec création d'un Palais des congrès.

Il se trouve que la CCI, dont je suis Président, est candidate depuis de longs mois, qu'elle travaille sur ce dossier avec des spécialistes et qu'elle remettra son offre à la Ville le 30 novembre prochain.

M. Claverie est décidément très mal informé.